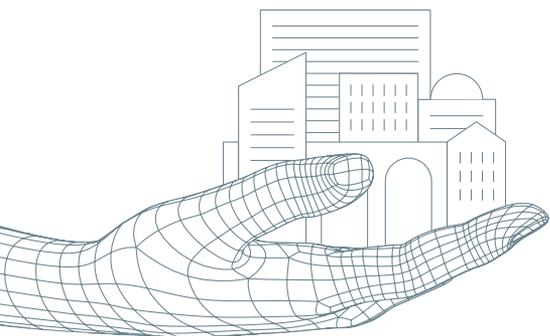


Une nouvelle organisation au service de vos projets

2019

44
SUR
COMMUNES ET
3 DÉPARTEMENTS

De nouvelles directions opérationnelles qui portent les projets



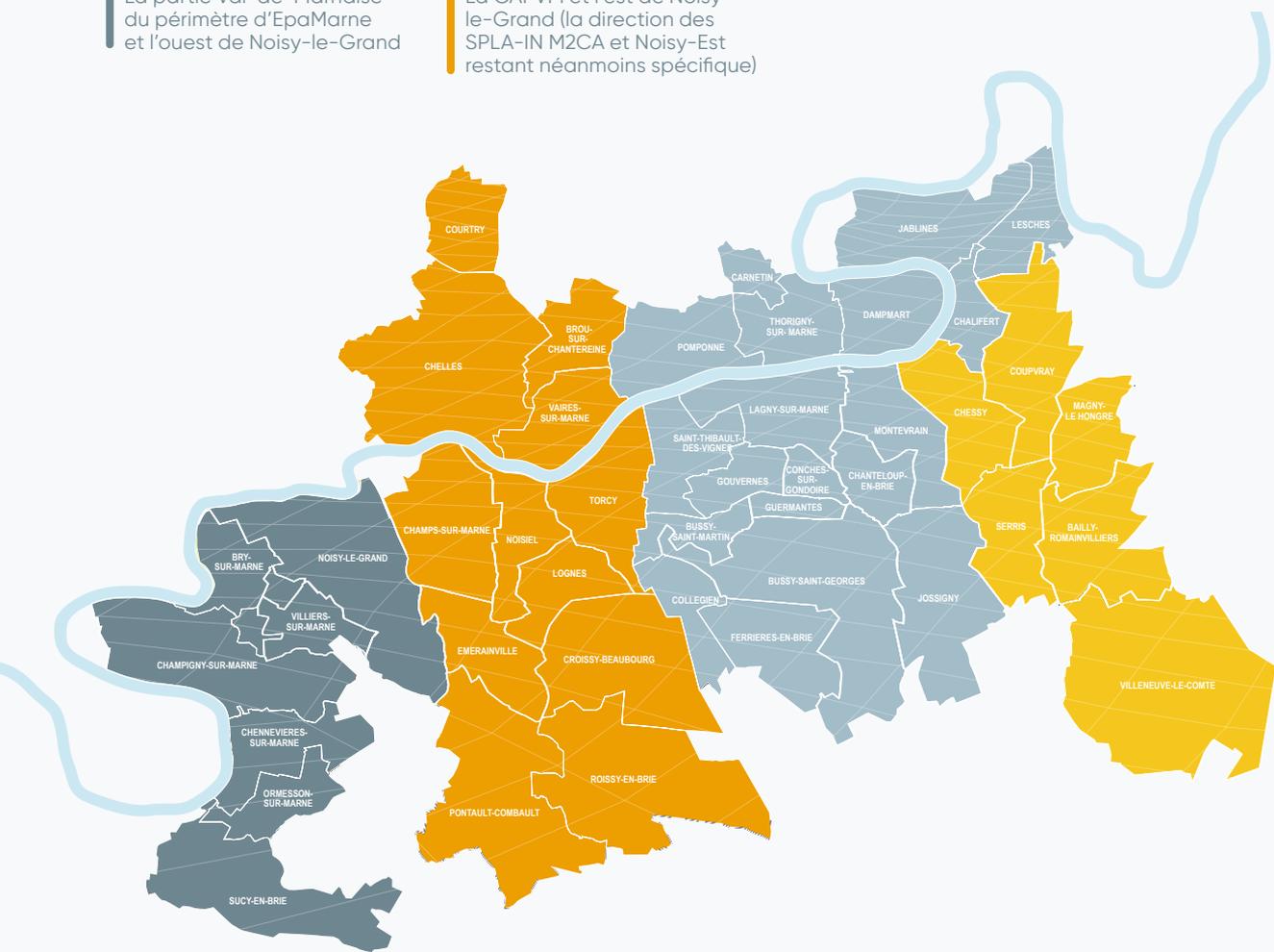
Quatre directions opérationnelles sont créées et couvrent l'intégralité des territoires d'intervention des Epa.

Le directeur opérationnel anime et coordonne, sur son périmètre territorial, les chefs de projet d'aménagement qui assurent l'animation et la coordination d'équipes projet. Ces équipes, renforcées par des référents métiers, font appel si besoin à l'expertise de ressources externes.

Les directions opérationnelles assurent le pilotage des projets d'aménagement en phase de montage, en phase pré-opérationnelle et opérationnelle.

La partie Val-de-Marnaise du périmètre d'EpaMarne et l'ouest de Noisy-le-Grand

La CAPVM et l'est de Noisy-le-Grand (la direction des SPLA-IN M2CA et Noisy-Est restant néanmoins spécifique)



La CAMG sans Montevrain-Université et Jossigny Pré au Chêne

Le périmètre d'EpaFrance + Montevrain-Université et Jossigny Pré au Chêne

Six directions métiers mobilisées pour la réussite des projets

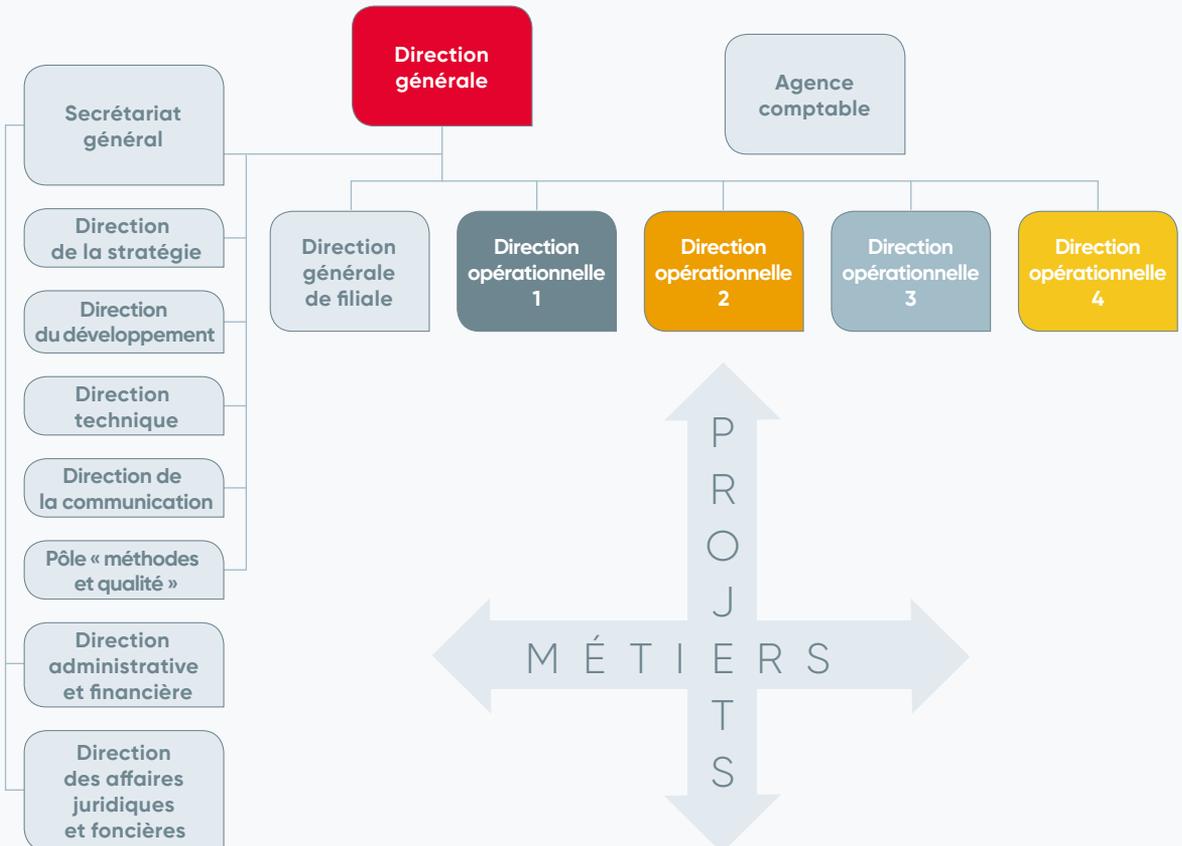
Les directions métiers des Epa assurent des fonctions supports et transverses. Elles développent les savoir-faire et expertises, et proposent les orientations stratégiques des Epa dans leurs champs de compétences. Elles garantissent une gestion optimale des ressources allouées aux projets et une application uniforme et transverse des savoir-faire.

- **La direction administrative et financière et la direction des affaires juridiques et foncières** placées sous l'autorité du secrétaire général, **la direction de la communication et des relations publiques** de même que l'agence comptable conservent leurs périmètres et missions identiques.
- **La direction du développement** définit et met en œuvre la stratégie commerciale et le marketing clients auprès des promoteurs et investisseurs. Au sein des équipes projet et sous leur pilotage, les responsables de développement sont en charge de la commercialisation des fonciers. Les fonciers économiques sont traités par cette direction de manière centralisée en lien avec les 4 directions opérationnelles.
- **La direction de la stratégie** recouvre les métiers de la prospective, du marketing territorial, de l'innovation. Elle a en charge le sourcing d'opérations nouvelles

et l'apport des expertises nécessaires. Elle pilote la conception du plan stratégique opérationnel en lien avec toutes les parties-prenantes du territoire. Elle est responsable du SIG et du traitement des bases de données urbaines.

- **Une direction technique** est créée et prend en charge la définition des politiques techniques mises en œuvre par l'Epa et des commandes publiques correspondantes. Elle veille au triptyque « qualité-coûts-délais » pour l'ingénierie et les travaux dont l'Epa assure la maîtrise d'ouvrage. Elle s'assure du respect par les prestataires et par les promoteurs des cahiers des charges définis par l'Epa en matière de qualité des travaux et de tenue des chantiers. Elle pilote les remises en gestion aux collectivités. Elle est garante de la qualité urbaine, architecturale et paysagère des opérations d'aménagement de l'Epa et veille au déploiement opérationnel de l'innovation dans un objectif de développement durable du territoire.
- Un pôle « méthodes et qualité » vient conforter l'ensemble.
- Une mission spécifique, rattachée à la direction générale, se concentrera sur les évolutions projetées de la convention Disney et les possibilités d'extension du périmètre d'EpaFrance.

Organigramme EpaMarne-EpaFrance





**Notre prochain projet
se fera avec vous !**

Contactez-nous :
Direction du développement
developpement@epa-marnelavallee.fr
Tél. 01 64 62 45 85

